

## Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseur, 18 octobre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (243r, 244v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseur, 18 octobre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49995>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 octobre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Vavasseur, Auguste \(1823-1905\)](#)  
Lieu de destination 10, rue du Caire, Paris  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur les statuts du Familistère. Godin envoie à Vavasseur une table des matières des statuts conçue pour leur impression. Il lui soumet quelques modifications de forme qu'il pense devoir opérer. Il lui indique que la rédaction du règlement annexe, qui constituera le deuxième livre, est presqu'achevée.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Imprimerie, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

juin 18 8<sup>e</sup> 79

Monsieur,

Je vous ai misse, il y a quelques jours, une table provisoire des matières des Statuts. Depuis j'en ai fait éditer une étudiée au point de vue de l'impression, je vous l'envoie ci-jointe. Ce travail m'a fait reconnaître quelques erreurs de classement sur lesquelles j'apelle votre attention.

Et après le mot titre avait été mal employé en l'attribuant aux sections de

chapitres. Je l'ai restitué à sa vraie place.

Les Statuts sont divisés actuellement, comme vous le verrez par l'examen de cette table, en onze titres au lieu de l'acte en dix chapitres. Car le dixième chapitre m'a paru contenir deux choses essentiellement distinctes : une touchant la dissolution, une touchant la modification aux Statuts.

L'art. 133 qui commence ce chapitre dixième m'a paru devoir être le dernier article du chapitre précédent ; car il fait partie essentielle de la section intitulée : Fonds de réserve.

M. Narvaez, Correc

recto et donc pour le chapitre 10 aujourd'hui :  
(c'est à dire à la table) titre  
ordinaire, la question de dissolution articles 134 à 137 ;

Et pour le titre ordinaire les articles 135 et 137 suivant les modifications au statut.

J'en donne aux rédactions des fiches le nom de chapitres, et aux subdivisions des chapitres le nom de sections.

Si vous avez maintenant des rectifications à me proposer, je serai

heureux de les recevoir le plus tôt possible.

La rédaction du règlement armé est à peu près terminée ; il seulement va constituer le tome deuxième.

Ainsi je vous prie, Monsieur, de l'assurance de mes meilleures démonstrations.

Godin